

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
du JEUDI 23 SEPTEMBRE 2021 à 15 HEURES  
Salle du conseil municipal**

*Dans le cadre de la prorogation de l'état d'urgence sanitaire  
lié à l'épidémie de Covid-19 jusqu'au 30 septembre 2021,  
ce conseil municipal se réunira sans la présence du public.*

*Vous pourrez le suivre en direct depuis le site internet [www.latestedebuch.fr](http://www.latestedebuch.fr) ou  
depuis la chaine YouTube de la Ville.*

**L'ordre du jour est le suivant**

**CONSEIL MUNICIPAL du JEUDI 23 SEPTEMBRE 2021  
Ordre du jour**

- M. LE MAIRE      ➤ Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 29 juin 2021
- M. LE MAIRE      ➤ Contribution des communes au financement de l'ONF : Motion de soutien à la  
Fédération nationale des Communes forestières

**DÉVELOPPEMENT DURABLE, DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ, VIE COLLECTIVE  
ET ASSOCIATIVE**

- M. DUFALLY      1. Acceptation d'un don pour la construction de deux courts de tennis à  
Cazaux
- Mme DEVARIEUX      2. Convention d'objectifs et de financement avec la CAF de la Gironde -  
Modification du document relevant de l'action "Etablissement d'Accueil du  
Jeunes Enfants » (EAJE)
- Mme SECQUES      3. Convention d'objectifs et de financement avec la CAF de la Gironde –  
Prestation de service « Animation Locale des Espaces de Vie Sociale » de  
Cazaux
- M. PASTOUREAU      4. Création d'une structure Information Jeunesse au sein du secteur jeunes de  
« l'Entrepotés »
- Mme GRONDONA      5. Convention de partenariat avec la CAF de la Gironde : Point Numérique  
CAF

**RÉNOVATION URBAINE, AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE, DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE**

- |              |  |
|--------------|--|
| Mme COUSIN   | 6. Modification des statuts du SDEEG   |
| Mme DELEPINE | 7. Acquisition des parcelles GC n°353-347, 447 et 344 (partie de la voirie rue du Capitaine)   |
| M. SAGNES    | 8. Reconstruction du groupe Scolaire des Miquelots : mise à disposition de terrain supplémentaire au profit de la COBAS  |
| M. BERILLON  | 9. Plan Local d'Urbanisme : suppression d'emplacements réservés  |
| M. BERNARD   | 10. Convention de mise à disposition de données issues du Système d'Information Géographique de Téréga au profit de la commune   |
| Mme JECKEL   | 11. Demande d'enregistrement au titre des Installations classées pour la protection de l'environnement pour l'exploitation d'une centrale d'enrobage et d'une station de transit de matériaux inertes sur la Base aérienne 120 : avis du conseil municipal |

**ADMINISTRATION GENERALE, RELATIONS HUMAINES, FINANCES ET  
BUDGETS, SERVICES A LA POPULATION**



- |               |  |
|---------------|--|
| M. LE MAIRE   | 12. Syndicat mixte des ports du Bassin d'Arcachon : désignation de nouveaux représentants  |
| M. VOTION     | 13. Constatation d'extinction d'une créance suite à un jugement de clôture pour insuffisance d'actif et demande d'admission en non-valeur de produits irrécouvrables par le comptable public |
| Mme DEFAUD    | 14. Budget annexe Pôle Nautique : Admission en non-valeur de produits irrécouvrables   |
| M. BOUYROUX   | 15. Exonération de la redevance d'occupation du Parc des Expositions en raison de la crise sanitaire du COVID 19   |
| M. BOUCHONNET | 16. Taxes foncières sur les propriétés bâties : Exonération  |
| Mme POULAIN   | 17. Centre culturel du Pyla : Exonération du loyer du 2 <sup>ème</sup> trimestre 2021 de l'association « Club de Bridge de Pyla »  |
| Mme PETAS     | 18. Retour de mise à disposition de l'ESPACE Règue Verte du CCAS à la Ville  |

- M. SAGNES 19. Convention de recours au service de remplacement et renfort du Centre de Gestion de la Gironde
- Mme OTHABURU 20. Création d'un établissement à caractère industriel et commercial (EPIC) chargé de l'attractivité territoriale de la commune – Approbation des statuts et désignation des membres du conseil d'administration
- Mme OTHABURU 21. Dissolution de l'EPIC Office du tourisme
- M. BOUDIGUE 22. Budget principal exercice 2021 : Décision modificative n° 1

## COMMUNICATION

- Décisions prises en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Affiché le 17 septembre 2021**

  
 **Patrick DAVET**  
Maire de La Teste de Buch  
Conseiller départemental de la Gironde